

Développement durable

S'UNIR CONCRÈTEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

La distribution automobile serait-elle incompatible avec des actions vertueuses en faveur de l'environnement et du climat ? La réflexion serait plus subtile que cela, comme le prouve le **Groupe Citadelle**.

Texte Yva Gelin – Photo Jean-Albert Coopmann



Maureen Matinda (ville du Lamentin), Jean-Noël Degrace (Groupe Citadelle), Doris Joseph (ville du Lamentin), Julian Adin (Stagiaire Ville du Lamentin/ Groupe Citadelle) et Keesia Matou (Stagiaire Ville du Lamentin/ Groupe Citadelle)

“ La transition écologique et environnementale marchera bien si on fait les choses ensemble, au lieu que chacun agisse de son côté en fonction de son champ de compétence.”

Le Groupe Citadelle s'investit depuis plusieurs années dans une logique de développement de ses activités en accord avec l'humain et son environnement et en prenant en compte les changements climatiques actuels et futurs. Plusieurs actions sont menées en ce sens, en particulier pour la protection de la mangrove. Le point avec Jean-Noël Degrace, directeur de projet risques, résilience et changement climatique du Groupe Citadelle.

Automobile et environnement, comment fait-on un lien entre les deux ?

Jean-Noël Degrace : Nous n'avons pas peur de dire que l'empreinte carbone aux Antilles est essentiellement due à la production d'énergie mais aussi au transport routier. Il ne s'agit pas de se tirer une balle dans le pied commercialement parlant mais de ne pas se voiler la face, sans faire du « greenwashing » mais en pilotant des actions concrètes. Nous souhaitons participer à la réussite de la transition écologique de nos territoires d'implantation tout en travaillant sur des modèles d'affaires durables dans un contexte de changement climatique et de préservation de l'environnement. L'idée, c'est de montrer que le monde de l'entreprise se sent solidaire et a un rôle à jouer aux côtés d'autres acteurs y compris dans la sensibilisation des populations ou le soutien à la recherche et aux études.

Pourquoi ce choix de la mangrove ?

Nous avons opté pour la mangrove afin de conjuguer des actions de mécénat environnemental et sociétal, ainsi que de responsabilité des entreprises, étant donné que certains sites d'exploitation du Groupe Citadelle sont situés dans des zones côtières bordant la mangrove. Avec cette approche, nous soutenons nos étudiants, dont deux étudiants en master 2, et nous contribuons à la recherche dans ce domaine en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Université des Antilles. Notre focalisation se porte spécifiquement sur la mangrove de la zone des Mangles. Notre objectif est de comprendre quelles actions les entreprises devraient entreprendre. Notre engagement se matérialise par le biais du mécénat et d'un partenariat avec la ville du Lamentin et l'Université des Antilles. Nous facilitons les travaux scientifiques et nous soutenons une partie des frais des étudiants de l'Université des Antilles. Ces

étudiants sont encadrés par des équipes de la ville du Lamentin, laquelle partage également notre volonté de mieux comprendre les enjeux liés à la mangrove, de la préserver et la valoriser. Les résultats des études et de la recherche sont ensuite utilisés pour élaborer un plan d'action concret. Il en va de même pour notre action de mécénat auprès du Muséum national d'Histoire naturelle. Nous soutenons financièrement pendant 3 ans, le projet « Effet de l'eutrophisation sur le fonctionnement de l'écosystème de la mangrove du Lamentin Martinique ».

Il n'y pas un impact négatif pour Citadelle à montrer les effets de l'automobile sur l'environnement ?

Si l'on ne fait rien pour le climat et l'environnement, l'impact sera négatif pour tout le monde. Il faut que le monde de l'entreprise travaille avec le monde institutionnel et les collectivités au bénéfice de toutes et tous. La transition écologique et environnementale marchera bien si on fait les choses ensemble, au lieu que chacun agisse de son côté en fonction de son champ de compétence. C'est ce qu'on veut montrer et développer, sans avoir uniquement en tête une logique de vente, mais en donnant du sens.

15 hectares de mangrove

Les mangroves qui bordent les zones industrielles reculent du fait d'un apport concentré d'eau douce, parfois polluée, alors que les palétuviers ou mangliers se développent normalement dans une eau saumâtre. Cette eau douce bénéficie à des herbes envahissantes qui prennent progressivement la place de la mangrove. Le mécénat et le partenariat de Citadelle avec la ville du Lamentin s'alignent parfaitement avec les actions de cette dernière qui a achevé en ce mois d'avril de replanter deux hectares de mangrove dans le cadre du programme réciprocité. En tout 15 hectares doivent être restaurés en quatre ans.